

Présentation :

Entreprise d'insertion, Régie de quartier.

Insertion de public en difficulté par l'activité économique (IAE).

L'objectif global des Régies de Quartier est d'améliorer l'environnement, l'habitat et les conditions de vie dans les quartiers ainsi que de promouvoir l'insertion socio-professionnelle par l'activité économique et faciliter l'accès aux droits. Les Régies de quartier se veulent d'être une passerelle entre le monde du travail et les habitants des quartiers les plus éloignés de l'emploi. Dans le cadre de cette activité d'insertion, les Régies d'Échirolles et de Grenoble recherchent un.e second.e CIP à temps partagé.

Cadre de la mission :

Le/La conseiller/conseillère assure l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion ainsi que l'organisation et de la gestion générale. Vous vous devez d'adhérer au fonctionnement mis en place et de partager la culture de l'association. Vous travaillez en étroite collaboration avec les équipes d'encadrement technique (encadrant(e) et chef(fe) d'équipe) et la direction.

Pour la Régie de quartiers d'Échirolles, les salariés en parcours d'insertion que vous accompagnez représente en moyenne 10 personnes (6 ETP conventionnés). Ils sont répartis dans un secteur d'activité : le projet de ressourcerie/ recyclerie. Les autres actions d'insertion dont vous aurez la charge représentent une trentaine de personnes réparties tout au long de l'année.

Pour la Régie de quartier de Grenoble, vous accompagnerez l'équivalent de 25 ETP, répartis entre vous et la CIP déjà en poste, vous vous chargerez également d'accompagner les contrats dit de proximité.

Les salariés sont systématiquement sous l'autorité d'un(e) chef(fe) d'équipe et d'un(e) encadrant(e) technique.

Missions principales :

- Construire, valider et mettre en œuvre les projets professionnels des salariés en insertion ;
- Réaliser des bilans d'accompagnement : à l'entrée du salarié, pendant son parcours dans la structure et à la sortie du salarié en insertion ;
- Proposer des actions d'accompagnement et de formation individuelles ou collectives en lien étroit avec le pôle Administratif ;
- Évaluer la progression des salariés en parcours d'insertion en relation avec l'encadrant(e) technique ;
- Accompagner les salariés en insertion dans leurs recherches d'emploi en vue de leur sortie de la structure : accompagnement individuel et collectif, ateliers, PMSMP (périodes d'immersion en entreprises, simulations d'entretiens d'embauche, aide à la rédaction de CV, accompagnement sur les forums...);
- Participer aux réunions partenariales avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion (MDE, Mission locale, Pole Emploi, INSERECO...);
- Intervenir lors des réunions hebdomadaires : présenter les événements importants, prochaines échéances, difficultés, améliorations etc.

Savoir-être :

- Bon relationnel / discrétion / esprit organisé et méthodique / travail en équipe et dans l'intérêt de l'organisation de la structure / dynamisme et maturité / aptitude administrative / adaptation

Niveau :

- Expérience souhaitée : 2 ans minimum dans une fonction similaire
- Formation souhaitée : Diplôme professionnel de niveau II (BAC + 3) ou titre homologué de la formation continue dans l'activité exercée
- Permis B souhaité

Nature du contrat :

- Localisation géographique : Échirolles / Grenoble Villeneuve
- Type contrat : CDI
- Temps de travail : 17h30 à la Régie de quartiers d'Échirolles / 17h30 à la Régie de quartier de Grenoble
- Salaire : Coef 210, niv.3, ech.B, de la CCNT Régies de quartiers / évolutif vers coef 230, niv. 4, éch. B

CV et lettre de motivations exigées en format PDF à l'adresse suivante : direction@propulse-inser.fr

Candidature à transmettre avant le 20/07/2022, début des entretiens le 26/07/2022.